



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique familiale

Question écrite n° 122189

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur les orientations données par la députée Valérie Pécresse, dans son rapport à paraître, intitulé : « Mieux articuler la vie familiale et la vie professionnelle ». Dans son rapport, elle propose d'ouvrir le congé de soutien familial à temps partiel rémunéré en cas de difficultés familiales jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de 16 ans. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui donner ses intentions quant à la mise en oeuvre de cette orientation.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122189

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2007, page 3665